

Edito

Une année qui s'achève...et 2021, comme 2020, restera aussi dans nos mémoires, car quels que soient les événements heureux ou malheureux que chacun aura vécus, la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 et ses nombreuses conséquences ont inévitablement impacté les plus jeunes et les plus anciens d'entre nous. En ce début d'année, l'intensité de la crise sanitaire a repris de manière significative avec le variant Omicron. Dans ce contexte particulier, et à ce moment de l'année, les voeux de bonne santé trouvent toute leur importance, et c'est très sincèrement que je vous présente les meilleurs voeux de la municipalité. Des voeux de bonne santé bien-sûr, mais aussi de réussite et de bonheur dans votre vie familiale, votre vie professionnelle, dans vos activités. Prenez surtout soin de vous et de vos proches !



Norbert Grobelny
Maire de la commune d'Arleux en Gohelle



Etat civil (janvier à décembre 2021)

Ils sont nés :

Yanëlle HAVET, le 29 janvier 2021
Lucile LALLEMAND, le 22 février 2021
Léa GROSSEMY, le 24 février 2021
Soren HUCK, le 24 avril 2021
César BIZOUX, le 20 juin 2021
Manel SABIR, le 08 septembre 2021
Léonard DIMPRE, le 01 octobre 2021
Augüst OWCZAREK, le 03 décembre 2021
Eliott HUMERY LACAN, le 21 décembre 2021



Ils se sont dit « OUI »

Mathieu LESAGE et Laure LEMAINAIS, le 26 juin 2021
Mehdi ANOUN et Fanny MATLOKA, le 04 septembre 2021
Mathieu HOPPE et Marie AYLLON, le 29 octobre 2021
Julien CHOPIN et Sezgi AKDIVIT, le 30 octobre 2021

Il nous ont quittés :

Rose GUILUY, le 05 janvier 2021
Emilia PANNEQUIN, le 10 janvier 2021
André LABEAUT, le 01 avril 2021
Paul TANCHON, le 10 avril 2021
Christian GUNTER, le 07 mai 2021
Jacqueline VANWALLEGHEME, le 11 mai 2021
Edouard BIENFAIT, le 15 mai 2021
Léandre PROUVOYEUR, le 18 mai 2021
Roger VILLERS, le 10 octobre 2021



Le recensement démarre le 20 janvier



Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



Prévu initialement en janvier 2021, mais annulé du fait de la crise sanitaire, le recensement des arleusiennes et des arleusiens se déroulera du 20 janvier au 20 février 2022. Le recensement est important. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus particulièrement, en ce qui nous concerne, la population de la commune.

Les agents recenseurs recrutés par la commune sont **Elodie MUSART** et **Léa BLAISE**. Elles seront en possession d'une carte délivrée par le maire les accréditant. Nous vous remercions de leur réservier un bon accueil.

Comment se déroule le recensement ?

A partir du 20 janvier, **Elodie** ou **Léa**, munie de leur carte officielle et tenue au secret professionnel, vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, elle vous remettra des questionnaires papier qu'elle viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et **rendue obligatoire** par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Ne répondez surtout pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent !

Des changements pour les procurations aux élections en 2022 !



À compter du 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Contrairement aux dernières élections de 2021, un mandataire ne pourra détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

Téléprocédure « Maprocuration », les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies :

- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.
- Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.
- En plus des commissariats de police et brigades de gendarmerie, les demandes de procurations dématérialisées peuvent être validées dans les consulats.

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable !

Une montée en compétences au service de la commune !

A l'approche de Noël, il est important de donner un air de fêtes dans le village, notamment dans le contexte sanitaire actuel, une fois de plus, très particulier... il ne fallait surtout pas oublier l'installation de nos illuminations qui contribuent à donner cette magique et féérique ambiance de Noël très appréciée de nos enfants !

Depuis de nombreuses années, la municipalité, faute de moyens et de compétences, externalisait ces opérations de montage et de démontage des illuminations de Noël. Cet hiver, avec l'arrivée dans les services techniques de Gregory, formé à l'utilisation d'une nacelle et titulaire de l'habilitation, cette opération a été reprise par la commune.

Malgré des conditions climatiques très défavorables et pour cette première expérience à Arleux-en-Gohelle, Xavier, Grégory et Quentin (stagiaire d'école pendant 1 mois) ont installé en quelques jours 10 traversées de rue, 28 décos de poteaux et réalisé la décoration complète de la mairie ainsi que des espaces verts autour du monument aux morts. Ils ont aussi apporté leurs idées en proposant quelques illuminations sur nos différents bâtiments, dont la chapelle.

A noter également que la reprise par nos soins de ces travaux a permis une économie substantielle sur le budget communal !



Des moyens renforcés pour un village propre !



Dans la continuité de la politique communale en faveur de l'environnement et notamment pour garantir la propreté des rues et des trottoirs, la municipalité vient d'installer trois nouvelles poubelles dans le village.

Elles se situent :

- Rue de Willerval, à l'angle de la rue des Acacias
- Rue d'Oppy, à l'angle de la rue des Mouchons
- Rue d'Arras, à l'angle du chemin de Lens



Un village plus propre et agréable à vivre passe par un comportement responsable et un engagement de chacun au quotidien. La propreté est l'affaire de tous. Chacun peut y contribuer facilement en adoptant un comportement citoyen.

Ramassage des sapins de Noël



Le lundi 10 janvier 2022, pour la deuxième année consécutive, les employés communaux collecteront les sapins naturels en porte à porte. Merci de déposer votre sapin bien en évidence sur le trottoir devant votre domicile, au plus tôt le dimanche 09 janvier au soir.

Le sapin doit être naturel, sans décoration, ni neige artificielle. Ces sapins récoltés vont être broyés pour être réutilisés comme paillage sur le territoire de notre commune.

En plus d'être un service aux habitants de notre commune, c'est avant tout et aussi un geste pour l'environnement !

Un repas des aînés bien « sécurisé » et réussi !

Le dimanche 28 novembre, le Conseil Municipal, accompagné des membres du Conseil Municipal des Jeunes avaient donné rendez-vous à nos aînés de plus de 65 ans pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

C'est plus de soixante-dix personnes, qui après le contrôle du passe sanitaire, ont pris place à table par groupe de 6 personnes pour le respect des règles sanitaires.

Une fois les convives installés, Monsieur le Maire a pris la parole pour rappeler que le traditionnel repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant aux personnes, parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir, de faire des retrouvailles amicales dans des conditions presque normales.

Monsieur le Maire, a profité de ce moment de rencontre intergénérationnel pour présenter les actions réalisées par le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que leurs nombreux projets à venir.

Avant d'engager les agapes, et comme c'est la coutume, les doyens de la journée ont reçu des présents, des mains d'Emma et de Pierre, membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Mr THILLIEZ, traiteur de Vimy et son équipe, avaient préparé un menu festif de fin d'année, plein de saveurs et de couleurs pour le plus grand bonheur des invités.

Sur la piste de danses, les participants ont pu valser au rythme des musiques de l'animateur « Franco » musicien et chanteur, bien connu de nos aînés.



Première sortie du nouveau drapeau



Le dimanche 5 décembre, l'association des anciens combattants d'Arleux-en-Gohelle accompagnée de l'association locale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie étaient au Mémorial Départemental de Souchez pour rendre hommage aux morts de ce conflit, où plus de 700 jeunes du département ont laissé leur vie.

L'occasion d'étrenner le tout nouveau drapeau de l'association des Anciens Combattants d'Arleux-en-Gohelle.

Un avant-goût de Noël



Le samedi 04 décembre, la salle des fêtes du village avait des allures de Noël pour la bourse aux jouets organisée par l'association de tennis de table.

Les visiteurs ont déambulé dans les allées dès le matin, pour découvrir un grand choix de jouets, habits ou autres produits proposés à la vente. Une petite restauration était à disposition des exposants et des visiteurs.

Encore une édition réussie !



Opération 1 naissance = 1 arbre - Edition 2021

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé l'opération « une Naissance, un Arbre », qui permet de symboliser chaque naissance dans la commune par la plantation d'un arbre.

Le samedi 11 décembre, 9 nouveaux arbres ont été plantés à l'aide des parents dans la parcelle communale à l'entrée du village. Chaque arbre est bien identifié au nom de l'enfant par un panneau planté au pied de son arbre.

Symboliser une naissance et reboiser la commune avec des essences diversifiées d'arbres et d'arbustes, tels sont les objectifs de l'opération qui permettra aussi d'améliorer le cadre de vie de la commune par des actions régulières de verdissement et de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

Les neuf enfants concernés : Manel, Yanelle, Lucile, Soren, Léa, César, Romy, Diégo et Léonard.



L'arbre de Noël de la commune



Le samedi 18 décembre, la municipalité a organisé une journée de Noël pour les enfants de la commune. Dès le matin, les enfants ont réalisé un objet à l'atelier de Noël. L'après-midi, c'est le Père-Noël qui est venu distribuer aux enfants friandises, chocolats, brioche, orange,....

Les restrictions sanitaires n'ayant pas rendu possible l'habituel spectacle de Noël, la municipalité a distribué une place de cinéma aux enfants.



Concours des maisons illuminées

Conformément aux dispositions prévues au règlement du concours, le jury, composé des membres du Conseil Municipal des Jeunes, s'est réuni le mercredi 22 décembre à 19h00 pour sélectionner les plus belles illuminations de Noël respectant au plus près les critères établis. Parmi les nombreuses maisons visitées inscrites au concours, de belles décos ont été appréciées, le choix du trio de tête n'a pas été facile !



Le Conseil Municipal des Jeunes en déplacement au Département

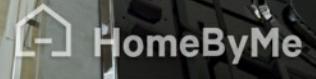


Combien y a-t-il de postes de travail au sein du Département ? Qu'apporte t'il aux habitants ? Quelles sont les personnes qui composent le Département ? Par qui sont-elles élues ? De quoi s'occupe le Département et pour qui ? Quelles sont ses missions ? Qui vote pour le Président du Département ? Depuis quand le Département existe-t-il ? Combien y a-t-il de villes dans le Département ? Qui finance ?.....

De nombreuses réponses ont été apportées aux nombreuses questions des membres du Conseil Municipal des Jeunes en déplacement le 21 décembre dernier dans les locaux du Siège du Département du Pas-de-Calais.

Accueillis par Bénédicte Messeanne-Grobelny, Vice-Présidente au Département, ils ont pu ainsi parcourir et découvrir les différentes parties de cette collectivité territoriale importante et comprendre son fonctionnement.





Rencontre avec Emmanuelle Deburaux, à l'initiative d'une nouvelle façon d'acheter ou de vendre un bien immobilier.

Bonjour, pouvez vous vous présenter :

Je me présente : Emmanuelle DEBURAUX, j'ai 51 ans, mariée, 2 enfants.

Originaire de la région, je me suis installée avec ma famille à Arleux-en-Gohelle en 2005.

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis dans le domaine de l'immobilier depuis la fin des années 90.

En 2015, je décide d'intégrer l'Éducation Nationale et je deviens professeur d'économie/gestion option commerce/vente où j'enseigne de la 2^{nde} au BTS. Ma volonté est de transmettre mon savoir et mes expériences professionnelles à des BTS en Professions Immobilières ou équivalentes.

En parallèle de mon activité, j'ai décidé de me mettre à mon compte et de créer Decliq Immo dès le mois d'Octobre 2021.

Comment vous est venue l'idée ?

Cela faisait un moment que j'y pensais.....

Le métier d'agent immobilier est axé sur le commercial (visite, vente...). Moi, ce qui me plaît davantage, c'est l'humain. Rencontrer, aider, accompagner et conseiller. L'aspect relationnel est essentiel. Les clients sont tous différents, avec un parcours de vie et une problématique et il faut savoir écouter pour comprendre. Une maison a souvent une histoire et les profils des clients sont très variés, c'est ce qui fait la richesse de ces rencontres.

De plus, le secteur de l'immobilier est un secteur dynamique, nous sommes tous confrontés à un moment à vouloir acheter, vendre ou louer une maison, un appartement ou un terrain pour diverses raisons (un mariage, une naissance, une mutation, un décès,...). C'est une préoccupation constante et ces derniers temps, je dirais même croissante que de vouloir investir dans l'immobilier.

C'est un secteur en perpétuel mouvement, loin de la routine, il faut savoir s'adapter et se diversifier, sortir du lot. C'est pourquoi, je pense que l'avenir est dans les nouvelles technologies. Il faut se différencier et pour cela, il faut utiliser des outils innovants.

En quoi consiste principalement votre activité ?

Pour une personne qui souhaite vendre en direct son bien (maison, appartement, terrain....) : je la guide et lui propose :

- des prestations de services qui lui permettront de vendre mieux et différemment (visite virtuelle, vidéo personnalisée, photos Haute Définition, plans 2D/3D afin de visualiser une pièce et de s'y projeter),

- des prestations de conseils (comment déposer une annonce, faire des photos attrayantes, comment réorganiser son espace et rendre leurs fonctions à chaque pièce, comment faire visiter sa maison sans en faire trop ou pas assez, quels diagnostics prévoir....) afin de valoriser au mieux leur bien.

Pour une personne qui souhaite investir : je l'accompagne dans son projet futur :

Après avoir trouvé un bien éventuel ; calcul par une étude de rentabilité sur la faisabilité du projet, un chiffrage éventuel des travaux, des conseils sur ce que souhaitent de potentiels locataires, quels diagnostics sont nécessaires, comment trouver un locataire, comment établir un bail, un état des lieux.....

Pour une personne qui souhaite des aménagements intérieurs (transformation d'un garage en chambre par exemple), je propose des plans 2D, des plans 3D.

Il est à noter que je ne fais pas concurrence aux agences immobilières, mon activité étant essentiellement du coaching immobilier.

Mon projet pour l'avenir : faire connaître mon activité par le biais de débats/conférences dans une salle prêtée par les mairies du secteur.

Coordonnées :

decliqimmo@gmail.com

www.facebook.com/decliqimmo

06 12 59 04 16

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à nos questions et nous vous souhaitons un bon début d'activités couronnées de nombreux succès.



la bienveillante



Messieurs, les membres du bureau de l'association « la bienveillante », nous sommes là aujourd'hui pour vous découvrir ainsi que votre association :

Bonjour, je me présente, Jimmy CANDA, j'ai 31 ans. J'habite à Arleux-en-Gohelle depuis de nombreuses années, je suis rentré dans la société en 2013 et j'en suis le président depuis 2017.

Bonjour, je me présente, Guy CAPENDU, j'ai 74 ans. Je suis marié et j'ai 2 ENFANTS. Après avoir habité pendant 26 ans à Vimy, je me suis installé à Arleux en 2004 et j'ai adhéré à l'association en 2006, j'en suis le trésorier.

Bonjour, je me présente, Yoann HUMEZ, j'ai 47 ans. Je suis pacsé et j'ai 2 enfants. J'habite Arleux-en-Gohelle depuis 2002 après avoir vécu dans le département de la Somme. J'ai intégré l'association en 2006 pour en devenir son secrétaire en 2013.

Bonjour, je me présente, Baptiste LEFLON, j'ai 40 ans. J'ai une fille de 17 ans. Je n'habite pas à Arleux mais j'y chasse depuis 25 ans. Cela fait 8 ans que je suis membre actif du bureau.

Bonjour, je me présente, Pascal VERHULST, j'ai 63 ans. Je suis marié, j'ai 2 enfants et j'habite à bailleul sire berthoult. Je suis membre actif du bureau depuis 2 ans.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'association a été créée le 3 septembre 1951. Elle a eu 7 présidents : Francois LEGROUX, Robert LEFEBVRE, Jean VAINCOURT, Georges RENARD, Jacques CAPRON, Jean-Luc GONNAY et notre président actuel, Jimmy CANDA.

Comment s'est-elle créée ?

Je pense, un peu comme toutes les autres associations de chasse dans bon nombre de villages, chacun chassait sur ses terres et après la guerre, toutes ces personnes ont décidé de se regrouper en société de chasse.

Aujourd'hui, nous avons 35 adhérents qui vont de 18 ans à 77 ans, la majorité des adhérents résident à proximité du village.

Depuis deux ans, notre association se nomme « **la bienveillante** »

Ce nom représente nos valeurs

Quel est votre lieu de rencontre ?

On se retrouve tous les dimanches matin, jour de chasse, dans notre local mis à disposition par la municipalité, il se trouve dans une partie du bâtiment des services techniques de la mairie.

Avant chaque départ, le président rappelle les consignes de sécurité, tels que le respect de la zone de sécurité de 200 mètres autour des habitations, le port du gilet fluo et les autres fondamentaux.

Quelles sont les dates d'ouverture de la chasse et que chassez-vous ?

L'ouverture est mi-septembre, jusqu'à fin janvier. Le territoire d'Arleux-en-Gohelle est de 470 ha, pour y chasser, il faut 8 hectares pour un habitant de la commune et 20 hectares pour une personne extérieure.

Début de saison, on peut chasser les perdrix grises, ce sont des perdrix principalement sauvages, le lapin, le faisand, le lièvre, le ramier et la bécasse.

A partir du 5 décembre, au-delà de la fédération, pour préserver nos réserves, on s'autogère en se limitant aux ramiers et aux lapins. La cotisation est de 100 euros par an et par chasseur.

Durant l'année, tous les quinze jours à trois semaines, nous parcourons le territoire de la commune pour donner à boire et à manger aux animaux afin de subvenir à leurs besoins.

Nous utilisons environ 600 litres d'eau à chaque passage et 4 tonnes de nourriture par an pour leur bien-être.

A quel âge peut-on chasser ?

A partir de 16 ans, on peut passer son permis de chasse pour ensuite être accompagné, il faut attendre ses 17 ans pour chasser seul.

En quoi consiste ce permis ?

Il dure deux jours, il est composé d'une journée de pratique et d'une journée de théorie. L'équipement pour ces deux jours est fourni, la formation est principalement basée sur la sécurité. Un peu comme au permis de conduire, pour finaliser l'apprentissage, il y a une série de 40 questions.

Combien coûte ce permis ?

Le passage du permis coûte 50 euros, mais tous les ans, il faut payer 150 euros pour le renouveler, c'est notre autorisation de chasse.

Comment est née cette passion pour la chasse ?

Jimmy : C'est une passion de père en fils, dans un premier temps, j'étais porte-carnier puis j'ai chassé à partir de mes 20 ans.

Yoann : Pour moi, la chasse, c'est culturel de père en fils, une passion initialisée par mon père pour passer le flambeau, j'ai commencé à chasser à l'âge de 26 ans.

Guy : Je chasse depuis mes 18 ans, nous sommes chasseur de père en fils. La passion est toujours présente même après 56 ans de chasse.

Baptiste : Je chasse depuis mes 15 ans, je suis un passionné, ma fille de 17 ans aujourd'hui, m'accompagne depuis ses 8 ans, j'essaie de lui transmettre cette passion comme mon père et mon oncle l'ont fait pour moi. Je vais aussi à la hutte.



Quelles manifestations organisez-vous ?

En novembre, nous organisons la soirée "années 80", la dernière en date, a rassemblé un grand nombre de personnes, chasseurs ou non, le tout dans un moment de convivialité.

Au printemps, après un petit déjeuner offert par notre association, dans un premier temps, nous partons sur le territoire de la commune pour le comptage des animaux, cela nous permet de recenser et gérer notre gibier. C'est un vrai bol d'air, la découverte du territoire, voir les animaux dans leur espace naturel.

Dans un second temps, en partenariat avec les « Hauts de France », nous parcourons les chemins et les fossés pour la journée « Hauts de France propre » qui consiste à nettoyer la nature des détritus jetés ou abandonnés, nous remplissons facilement une benne de camion comme celui de la mairie !

Pour les festivités du 14 juillet, notre association organise le concours de pétanque, il se déroule au complexe à côté de la salle des fêtes et de la salle des sports, il a réuni une vingtaine d'équipe. La météo a été un peu capricieuse avec nous cette année.

Début décembre, la fédération de chasse subventionne les sociétés pour la plantation d'arbres, ces plantations sont faites pour créer des refuges de sécurité pour les animaux contre les prédateurs, tels que par exemple les busards, mais aussi pour les protéger des intempéries et de la période hivernale.

Depuis de nombreuses années nous plantons des arbres, en 2021, nous avons planté environ 250 arbres sur 120 mètres au bord du chemin d'Acheville et chemin de Lens. Nous avons aussi participé à la plantation des arbres de la municipalité.

Comme vous pouvez le constater, nos manifestations sont très variés pour essayer de répondre à l'attente de tous.

Toutes et tous, vous êtes les bienvenus à nos manifestations !

On dit souvent que les chasseurs ne sont pas « des écolos », qu'en pensez-vous ?

Nous participons activement à plusieurs actions pour l'environnement :

- Nous avons planté 250 arbres en 2021 et nous continuerons dans les prochaines années.
- Nous désherbons chaque année autour de nos plantations, et à la main pour ne pas utiliser de pesticides.
- Nous ramassons nos cartouches, que nous mettons dans un bac de recyclage.
- Nous nettoyons la nature en partenariat avec les « Hauts de France ».

Avant, c'étaient des chasses alimentaires, maintenant, c'est plutôt un loisir, une passion intergénérationnelle, respectueuse de la faune et de la flore. Les mentalités ont évolué depuis plusieurs années.

Quels sont vos souhaits, vos envies ?

Avant d'exprimer nos souhaits, nous tenons à remercier Philippe RENARD qui met à disposition de l'association, son bâtiment agricole pour le stockage de nos cages, du blé et pour l'abri de nos poules couveuses. Également à Jacques CAPRON, administrateur et rapporteur des informations de notre association vers la fédération de chasse du Pas-de-Calais et aussi à Jean-Luc GONNAY pour ses 17 années de présidence et pour son implication dans l'élevage de perdrix grises.

Concernant nos souhaits, on aimerait que les personnes aient une ouverture d'esprit envers les chasseurs, nos portes sont ouvertes pour leur présenter notre association.

Aussi, que les personnes soient plus responsables pendant leur sport ou les promenades dans les chemins, en mettant des habits visibles pendant les heures de chasse, qu'ils tiennent leur chien en laisse pendant la période de reproduction pour protéger les animaux et ne jettent plus leurs déchets dans les chemins ou dans les champs.

Nous apprécions l'arrivée de la culture biologique qui permettra de retrouver quelques insectes dans les champs.

Quel est votre mot de la fin ?

« La bienveillance » pour la gestion de la faune et de la flore sauvage.

Edito

C'est désormais officiel, la commune a rejoint le cercle très prisé des Villages patrimoine. Un label valable durant cinq ans que la municipalité entend bien faire vivre !

Le jury Village patrimoine a ainsi validé la candidature de la commune lors de son assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2024.

Un dossier de candidature a fait l'objet d'une étude minutieuse par le jury suivie par une visite guidée et commentée de l'histoire et des points d'intérêt du village. Ce n'est pas seulement le patrimoine architectural qui a été noté, mais aussi le patrimoine immatériel, végétal et humain avec le milieu associatif, les différentes activités, les nombreuses manifestations, ... Nous avons coché pas mal de cases !

Le dossier a été réalisé en collaboration étroite avec l'association « Mémoire et patrimoine d'Arleux-en-Gohelle ». Le label récompense les communes de moins de 2 500 habitants. Label créé par le maire du Mont-Saint-Michel, première commune à l'avoir obtenu. Il a grandi et s'est étendu jusque dans le Pas-de-Calais qui compte quelque 45 villages patrimoine.

Village Patrimoine, c'est une belle vitrine pour Arleux-en-Gohelle, mais c'est aussi un outil de développement pour les petites communes rurales, qui doit permettre aux communautés villageoises de monter des projets fédérateurs autour de la connaissance, la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine matériel et immatériel.

Dans les prochains mois, de belles opérations vous seront proposées dans le cadre de cette démarche.



Bien cordialement.

Norbert Grobelny
Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

Une pluie de manifestations pour ces tout prochains mois !!!



Le samedi 22 février
Repas dansant organisé
par l'association
« Amitiés et détente »



Les samedi 1 et dimanche 2 mars
Salle des fêtes et salle R. Cadiou
Salon du Manga organisé par
l'association « Arts et Créo »



Le samedi 8 mars
Soirée années 80 organisée
par l'association des fêtes
Salle des fêtes



Le dimanche 30 mars
La fête du club de l'association
« Amitiés et détente »
Repas et petite restauration



Le dimanche 6 avril
Loto organisé par l'association
« Arts et Créo »
Salle des fêtes



Le samedi 19 avril
Soirée années 80 organisée par
l'association de chasse
Salle des fêtes



Le lundi 21 avril
Chasse aux oeufs de Pâques
organisée par la commune



Le samedi 26 avril
Brocante en salle organisée par le
« Tennis de table »

Retour sur la soirée des voeux du maire

Samedi 11 janvier, le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes présentaient leurs voeux à la population. Les invités ont répondu présents avec près de 250 personnes réunies dans la salle polyvalente.



C'est **Emma DERUY**, représentante du conseil municipal des jeunes qui a ouvert la cérémonie en prenant la parole avec beaucoup de maîtrise pour énumérer les nombreuses actions réalisées par le CMJ en 2024 et a présenté les projets pour l'année 2025.

C'est ensuite, **Norbert GROBELNY**, maire de la commune, qui a présenté un bilan global des nombreuses opérations diverses et travaux réalisés l'an dernier, ainsi que les opérations projetées pour cette année.



Enfin, **Jean-Pierre BAVIERE**, Vice-président de l'association nationale "Village patrimoine" et **Julien SLOWIK**, Président de l'association "Mémoire et patrimoine d'Arleux-en-Gohelle", ont rejoint la scène pour communiquer les résultats détaillés rendus par le jury de la commission suite à son audit complet des atouts et points d'intérêt du village. Et aussi, rappeler les richesses du patrimoine de la commune. **Julien SLOWIK** a ensuite reçu des mains de l'association nationale "Village Patrimoine" le panneau du label qui sera posé aux 4 entrées de la commune.



A la fin des discours, les membres de la commission communication ont procédé à la remise des lots aux gagnants de la quatrième édition du concours photos sur le thème : « Ma création culinaire ».

Pour la catégorie "Adulte", de la troisième à la première place ont été récompensées : Mathilde

ORZECHOWSKI, Christie ORZECHOWSKI et Anne HERBAUT.

Pour la catégorie "Jeune", les deux gagnantes ex aequo ont été récompensées : Luna ANOUN et Amélie LABBENS. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour la qualité des nombreuses photos réceptionnées en mairie.



Retour sur la soirée des voeux du maire

L'association "Similarts 2" a apporté la touche finale à cette manifestation en réalisant un superbe show par une représentation exceptionnelle de danses rythmées avec une prestation de grande qualité des habitants de la commune adeptes des danses indiennes ainsi que Monsieur le Maire qui a clôturé ce spectacle sur scène !



Soirée de la Saint-Sylvestre

L'association des fêtes a réuni plus d'une centaine de personnes dans la salle des fêtes de la commune pour la dernière soirée de l'année 2024.

Les convives avaient revêtu leurs plus beaux habits pour une soirée exceptionnelle avec une restauration et une animation de qualité bien réussies !



Janvier, le mois des Assemblées Générales et des galettes

Le mois de janvier marque le début d'année mais aussi celui des assemblées générales annuelles.

Pour le bureau, c'est l'instant du bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets de l'année à venir.

C'est surtout le plaisir de se retrouver pour cet instant de discussions, de rencontre et de partager le verre de l'amitié tout en dégustant un morceau de galette.

Association de pétanque



Association du tennis de table

